Khoury Gérard D.,
Une tutelle coloniale, le mandat français en Syrie et au Liban, écrits politiques de Robert de Caix.

Paris, Belin, 2006, 536 p.
ISBN : 978-2701142012

Historien et romancier, Gérard D. Khoury se penche sur un personnage clé de la politique française au Levant pendant l'entre-deux-guerres : Robert de Caix.

L'originalité de cet ouvrage réside dans l'exploitation de fonds privés, conservés par des descendants de Robert de Caix et mis à la disposition de Gérard D. Khoury. La richesse de ces sources privées justifie la démarche méthodologique de l'auteur dans l'organisation de son livre, découpé en deux parties. La première retrace la vie de Robert de Caix et la seconde réunit certains de ses écrits, parmi les plus explicatifs de sa vision et de son action au Levant à l'époque mandataire.

La première partie débute par un exposé très vivant des années de jeunesse et de la carrière de Robert de Caix. L'auteur analyse les raisons qui ont motivé son orientation dans le monde journalistique, ainsi que son implication dans le parti colonial. Le hasard le fait entrer, en 1893, au *Journal des débats*, choix dont il se félicite *a posteriori*, lui qui avait hésité pour la carrière diplomatique. Il collabore également au *Bulletin de l'Asie française* et effectue de nombreux voyages en Asie. Au cours de l'un d'eux au Siam en 1902, il se lie d'amitié avec Philippe Berthelot, qui devint secrétaire général du Quai d'Orsay.

Cette amitié se poursuit à Paris et permet à Robert de Caix d'entrer dans la diplomatie. Il suit de près les événements liés à la question syrienne dès 1916 et, surtout, il accompagne le général Gouraud, nouveau haut-commissaire français au Levant, nommé en novembre 1919. Son poste de secrétaire général du haut-commissariat français en Syrie et au Liban le met en contact avec la réalité quotidienne de ce nouveau mandat, où la présence française est en train de s'affirmer, et lui permet de rencontrer les décideurs politiques français. Il devient ainsi une éminence grise sur les questions territoriales (découpage des États du Levant), militaires et politiques d'Orient. En 1923, un nouveau haut-commissaire est nommé : le général Weygand. Robert de Caix l'aide lors de sa prise de fonction et le tient informé des dossiers en cours. Il rentre en France à l'été 1923.

À son retour, il est nommé représentant de la France à la Commission permanente de la Société des Nations à Genève, où il est considéré comme le « spécialiste français du Levant ».

Gérard D. Khoury s'intéresse ensuite au rôle tenu par Robert de Caix dans les événements fondateurs de l'histoire du Levant en 1919 et 1920.

En 1919, le règlement des affaires d'Orient n'est pas une priorité pour le président du Conseil Clemenceau, plus occupé par la question allemande. Il n'en demeure pas moins que le Levant est d'un intérêt stratégique pour la France et que les accords Sykes-Picot de 1916 lui assurent une zone d'influence dans les provinces arabes de l'Empire ottoman.

Robert de Caix intervient pour l'essentiel, à la demande de Clemenceau, dans les négociations menées avec l'émir Fayçal en avril 1919 à Paris, à la Conférence de la paix, le plaçant ainsi au cœur des décisions diplomatiques françaises. L'enjeu final étant que la France puisse s'établir au Levant, comme décidé dans les accords Sykes-Picot, et ce malgré les relations conflictuelles avec la Grande-Bretagne, les hésitations de Fayçal, influencé par les Britanniques, et les oppositions des nationalistes arabes. Gérard D. Khoury fait revivre les méandres des négociations, les non-dits, les hésitations des acteurs, et analyse finement les objectifs de chacun. Fayçal demandait la reconnaissance de l'indépendance syrienne, avec l'aide et les conseils de la France. Clemenceau avait pour but d'assurer la présence française sur le long terme en Orient, en s'appuyant à la fois sur la famille hachémite et sur la minorité maronite du Liban. Robert de Caix était, quant à lui, plutôt favorable à la pérennité de l'influence de la France au Levant, par le rayonnement de sa culture et de sa langue, en s'appuyant sur les minorités et en prônant le découpage territorial de la grande Syrie. En ce sens, de Caix estimait que, contrairement aux demandes de Fayçal sur l'indépendance et l'unité arabe, la France devait miser sur une organisation de la Syrie en cantons afin de préserver les autonomies locales et, par le fait même, l'influence de la France. La vision politique de Clemenceau l'emporte cependant et, sans que Robert de Caix en soit informé, un traité connu sous le nom d'accord Clemenceau-Fayçal est signé le 6 janvier 1920. Mais la chute du royaume arabe de Fayçal, consécutive aux dissensions entre l'émir et les nationalistes syriens et à l'ultimatum militaire français, fait finalement triompher les idées de Robert de Caix : la politique de la France s'appuya pendant tout le mandat sur les minorités religieuses et sur les autonomies locales, favorisant au final les intérêts de la France dans la région, mais dans une vision à court terme. Le refus par la France des revendications nationalistes, c'est-à-dire de l'indépendance et de l'unité syriennes, est une des causes de résistance à la présence française pendant toute la période mandataire.

Gérard D. Khoury poursuit son récit par l'analyse de la carrière de Robert de Caix à la Commission des

BCAI 23 (2007) Khoury Gérard D.: Une tutelle coloniale, le mandat français en Syrie et au Liban, écrits politiques de Robert de Caix., recensé par Anne-Lucie Chaigne-Oudin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

mandats de la Société des Nations, où il est nommé représentant de la France, après son retour à Paris. Pendant quinze ans, de 1924 à 1939, il défendit les intérêts de la France au Levant, écrivit les rapports annuels demandés par la SDN et fut consulté comme expert de la question syrienne par le Quai d'Orsay.

Pendant les séances de la Commission permanente des mandats, Robert de Caix doit expliquer la position de la France sur une des problématiques à laquelle les autorités françaises se heurtent jusqu'à la fin du mandat : la question du nationalisme arabe, notamment l'unité et l'indépendance. Dans ce contexte, la révolte druze de 1925 et ses conséquences sont largement évoquées pendant les sessions de 1926. Est également abordée de façon récurrente la question du découpage géographique de la Syrie et du Liban, qui ne convainc pas les représentants de la Commission, ni d'ailleurs les nationalistes syriens et libanais. Ces derniers n'hésitent pas à exprimer leur mécontentement et leurs attentes auprès de la Commission.

En 1939, après les années passées à la Commission des mandats, Robert de Caix a 70 ans. Gérard D. Khoury évoque rapidement ses dernières années (qui s'étendent néanmoins sur 30 ans, puisque de Caix meurt à 101 ans) pendant lesquelles il effectue de nombreuses missions au Canada et en Acadie, et classe ses archives personnelles sur le Levant en vue d'écrire un ouvrage, qu'il ne rédige finalement pas. Gérard D. Khoury rappelle le rôle de Robert de Caix et son engagement pour la défense de la France coloniale pendant ses années d'activité, mais également ses hésitations, à la fin de sa vie, sur les effets de cette politique et sur le colonialisme. Pour Gérard D. Khoury, les orientations prises par de Caix, notamment l'appui sur les minorités, a été le prélude aux difficultés de la France et, au final, à son départ de la région au profit des Britanniques, puis des Américains.

L'étude de la vision coloniale de Robert de Caix au Levant permet à Gérard D. Khoury d'analyser comment les décisions prises, à l'époque, par les puissances impériales – notamment la création des mandats français et britanniques – se répercutent aujourd'hui au Moyen-Orient. Il met ainsi l'accent sur la responsabilité des puissances occidentales sur la situation dans cette région, « actuellement à la dérive gangrenée par autant de guerres ouvertes que de conflits larvés ». Il met également en cause l'intervention américaine en Irak, en réponse aux attentats du 11 septembre 2001, qui n'a fait que fragiliser la région. Il estime aussi que les guerres israélo-arabes successives, qui ont consolidé l'État d'Israël aux dépens de la Palestine, constituent un autre facteur d'aggravation.

Partant des racines historiques, Gérard D. Khoury étaye son analyse en abordant cinq thèmes.

Le nationalisme arabe, celui de la famille hachémite avec l'émir Fayçal, puis celui de Nasser en Égypte ont, en définitive, été des échecs. Ce mouvement, qui consistait à réunir dans un même élan les différentes communautés religieuses, est aujourd'hui dépassé par le recours à l'Islam.

Le thème de la guerre au Liban, de 1975 à 1990, est expliqué par des interventions extérieures et l'encouragement des grandes puissances à favoriser des politiques communautaires qui ont nui finalement à l'unité nationale.

Pour Gérard D. Khoury, les puissances occidentales ont, par ailleurs, expliqué les causes des attaques terroristes depuis le 11 septembre 2001 en Occident de façon simpliste, sans tenir compte dans leurs analyses des facteurs historiques. Il regrette cette schématisation (bien et mal, islam et christianisme), qui traduit en outre la volonté politique des néo-conservateurs américains et de certains hommes politiques israéliens de régler la situation par la fragmentation du Moyen-Orient, fragmentation fondée sur la religion ou sur l'appartenance ethnique.

Gérard D. Khoury s'interroge ensuite sur les racines historiques qui peuvent expliquer la situation au Moyen-Orient. Il explique qu'à l'époque ottomane, le sultan a toujours veillé à la sécurité et à la libre pratique religieuse des minorités juives et chrétiennes et que ce n'est qu'à partir de l'implication des puissances occidentales dans l'Empire ottoman, au milieu du XIXe siècle, que l'on voit apparaître le massacre des minorités qui, selon Gérard D. Khoury, sont utilisées par les grandes puissances, cassant ainsi l'unité sociale, religieuse et politique des provinces arabes de l'Empire ottoman.

Après un bref rappel des accords Hussein-MacMahon et Sykes-Picot, puis du démembrement de l'Empire ottoman et de la création de nouveaux États, Gérard D. Khoury aborde enfin le rôle des grandes puissances au XIXe et au XXe siècle et celui des religions dans ce nouvel ensemble géographique : au Liban à majorité chrétienne et en Palestine avec la création du foyer national juif. Il s'attache également à démontrer comment ces États, une fois devenus indépendants, ont connu une fracture interne, imputable pour l'auteur à la création de l'État d'Israël et à la défaite arabe de la guerre de 1948. Cette fracture s'est traduite par la mise en place de régimes militaires et autoritaires dans les États arabes.

La seconde partie reproduit une cinquantaine d'écrits politiques, non commentés, de Robert de Caix. Ces lettres et dépêches diplomatiques, rédigées de 1917 à 1926, permettent d'éclairer les événements survenus durant et après la Conférence de la Paix,

BCAI 23 (2007) Khoury Gérard D.: Une tutelle coloniale, le mandat français en Syrie et au Liban, écrits politiques de Robert de Caix., recensé par Anne-Lucie Chaigne-Oudin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

entre 1919 et 1923, et les négociations entreprises pour la formation des États du Levant. Elles font clairement apparaître « les principes de fractionnement des territoires sous mandat ».

Au final, cet ouvrage permet de faire la synthèse sur les décisions coloniales françaises prises à la fin de la Première Guerre mondiale et sur les orientations politiques de Robert de Caix. Ses idées, qui ont façonné les États sous mandat français à l'époque mandataire – fractionnement des territoires, appui sur les minorités, opposition à l'unité arabe – sont aussi d'une actualité étonnante, comme le souligne l'auteur, si l'on considère que la diplomatie américaine a repris cette politique coloniale en Irak.

Anne-Lucie Chaigne-Oudin
Université Paris IV

BCAI 23 (2007) Khoury Gérard D.: Une tutelle coloniale, le mandat français en Syrie et au Liban, écrits politiques de Robert de Caix., recensé par Anne-Lucie Chaigne-Oudin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net